MRC
BEAUCE-CENTRE

PRIORITÉS D'INTERVENTION POUR L'ANNÉE 2023-2024

1. Assurer le maintien et l'évolution dynamique de l'aménagement du territoire et son développement.

2. Soutenir le développement des entreprises par des services professionnels adaptés aux besoins et réalités du milieu des affaires.

3. Favoriser le développement des communautés et la réalisation de projets structurants, notamment dans les domaines social, culturel, économique et environnemental.

4. Participer à la promotion touristique et culturelle de la Beauce.

5. Favoriser le développement de partenariats aux niveaux local, régional et suprarégional.